

N° 2023-051

OBJET :

*Réseau des partenaires du Geoparc
mondial Unesco du Chablais
Nouvelle convention avec le SIAC*

L'an deux mil vingt-trois, le 28 mars, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Vailly, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 22 mars 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :	29
pour :	29
contre :	00
abstention :	00

Procurations ont été données :

- par Manuelle BUET à Gilbert DUPIEUX,
- par Margaux CASTEX à Fabien TROMBERT,
- par William CHALENCON à Rebecca VERMANT,
- par Alain DEGENEVE à Rémy VUATTOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la CCHC est membre du réseau des partenaires du Geoparc mondial Unesco du Chablais, notamment au titre du DDVA et des musées de Bellevaux. Il précise que la convention de partenariat passée avec le SIAC, structure porteuse du Géoparc, est arrivée à échéance et propose donc d'en passer une nouvelle pour la période 2023-2027.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture
Le :
Publié ou notifié
Le :

- **à l'unanimité,**
- **décide** de passer une nouvelle convention de partenariat avec le SIAC pour la période 2023-2027,
- **autorise** Monsieur le Président à signer la convention jointe en annexe de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD